



codomag

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES
JANVIER 2015 - N°1

www.codognan.fr (▶)



BONNE
ANNÉE 2015

► CodoMAG'

Le Magazine Municipal fait peau neuve et devient **CodoMag'**
Retrouvez de nouvelles rubriques,
une place plus importante accordée
aux associations...



► Le Coudougnan

«nouveau» est enfin redistribué,
après 2 ans d'interruption,
notamment grâce aux moyens
d'impression mis à disposition
par la Municipalité.

► Informations sur l'insertion de la publicité

(deux publications par an et une
nouvelle source de financement)

Format carte de visite : 50 €/an
Quart de page : 80€/an
Demie page : 120 €/an
Page entière : 240€/an

► Hommage à Joseph SERRANO

«Mr le Maire vous invite à honorer la mémoire
de Joseph SERRANO qui nous a quittés le mois
dernier, à l'âge de 92 ans, après avoir consacré
42 ans de sa vie au service de ses concitoyens
par l'exercice de plusieurs mandats, notamment
celui de Maire de Codognan de 1983 à 2001.

*Aimé et respecté de tous, il a su conduire avec
humilité, persévérance et efficacité des actions
dont les résultats structurent aujourd'hui notre
village et y rendent la vie agréable.»*

Sommaire

Édito «Mot du Maire» P.3

Infos Mairie P.4/7



Santé & Solidarité P.8/9

Projets et Réalisations P.10/11

Environnement et Citoyenneté P.12/13



Enfance et Vie scolaire P.14/16

Culture et Manifestations P.18/19

Forum des Associations P.20/22

État Civil P.23

- **Directeur de la publication** : Philippe Gras, Maire
- **Comité de rédaction** : Christiane Deubel, Héléne Perez, Laure Trumler, Jean-Sébastien Perez, Didier Veron, Anthony Vidal, Roland Coste, Jacques Louche.
- **Crédits photos** : Mairie, membres des associations, François Lelièvre
- **Conception graphique** : Valérie Pène
- Impression : JF impression - Montpellier
- Tirage : 1200 exemplaires
- Dépôt Légal : en cours

Édito

Mot du Maire

Chers concitoyens



L'année 2015 a commencé par d'odieux massacres qui ont endeuillés la FRANCE. Après le choc, puis le recueillement, la Nation s'est rassemblée pour relever les défis. Cette nouvelle épreuve doit renforcer notre détermination à assurer la liberté et la sécurité de tous.

2014 a vu l'installation d'un nouveau conseil municipal. Les nouveaux élus se sont immédiatement mobilisés sur tous les sujets afin que les engagements souscrits pendant la campagne se concrétisent.

Ainsi, les représentants de CODOGNAN sont à nouveau reconnus dans les organismes de coopération intercommunale et font avancer les projets primordiaux pour notre commune, notamment la digue du Rhône.

Une réponse immédiate a été apportée aux problèmes de sécurité, que ce soit l'utilisation de la salle La Domitienne et de la Maison du Peuple, ou encore l'occupation illicite de terrains par les gens du voyage.

Pendant une si courte période, il n'a pas été possible de réaliser beaucoup de travaux, néanmoins la piste des arènes a été rénovée.

Le lien entre la municipalité et les associations a été renoué, c'est un facteur du bien vivre ensemble qui s'est d'ores et déjà traduit par une participation accrue des codognanais aux diverses manifestations : Fête Voitive, Fête Nationale, 11 Novembre, vœux 2015...

Cette dynamique a également permis d'enrichir le contenu du temps périscolaire, par la participation de bénévoles, dans le cadre de la délicate réforme des rythmes scolaires conduite par la communauté de communes.

2015 verra se réaliser les dossiers préparés en 2014, notamment le PLU (Plan Local d'Urbanisme) et le plan de circulation à l'élaboration desquels vous serez appelés à contribuer dans le cadre de procédures de concertation.

Bien évidemment, les contraintes, notamment les restrictions financières et le risque inondation, sont prises en compte mais elles ne nous ôtent pas notre foi en l'avenir et notre détermination à agir dans l'intérêt de tous.

Je réitère au nom du conseil municipal et en mon nom personnel des vœux de santé, de bonheur et de prospérité pour chacun de vous.

Philippe GRAS

Maire de Codognan Vice-Président de la Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle - Président du SCOT du Sud du Gard

G.D.F.

•Urgence : 04 66 26 25 24

S.D.E.I.

•Clientèle : 0 810 363 363

•Urgence : 0 810 863 863

E.D.F.

•Clientèle : 0 810 030 810

•Dépannage : 0 810 009 234

NUMÉROS D'URGENCES

•Pompiers : 18 ou 04 66 35 80 40

•Samu : 15

•Médecin de garde : 15 ou 18

•Service public renseignements administratif : 3939

SITE INTERNET : service-pulic.fr



Mairie Codognan :

39, rue de la Mairie

30920 CODOGNAN

Tél : 04 66 35 03 07

Fax : 04 66 35 02 03

Accueil du public :
à l'arrière du bâtiment
Place de l'Hôtel de Ville

Du lundi au jeudi :

9h -12h et 15h -18h

Le vendredi :

9h-12h et 15h-17h



TARIFS DE LOCATION DES SALLES MUNICIPALES

Les salles « La Domitienne » et « Maison du Peuple » sont mises à disposition aux tarifs suivants :

SALLE	ASSOCIATIONS CODOGNANAISES	PARTICULIER CODOGNANAIS	PARTIS POLITIQUES	PARTICULIER EXTERIEUR
LA DOMITIENNE				
Hall	Gratuit* Caution : 100 €	400 € Gratuit 18 ans Caution : 500 €	100 € Caution : 100 €	2 000 € + SSIAP + Vigiles Caution : 1 000 €
Salle entière	Gratuit* Caution : 100 €	650 € + SSIAP** 300 € : 18 ans Caution : 1 000 € <i>200 € par jour supplémentaire hors week-end</i>	100 € Caution : 100 €	
MAISON DU PEUPLE				
Salle entière	Gratuit* Caution : 100 €	400 € + SSIAP Caution : 500 € <i>100 € par jour supplémentaire hors week-end</i>	100 € Caution : 100 €	

*Nous rappelons que conformément à nos promesses de campagne, la location de salle redevient gratuite pour les associations de Codognan

**Service de Sécurité Incendie et Assistance à personne dès lors que la salle est occupée par un disc-jockey, spectacle de danse ou de théâtre, orchestre

INTERCOMMUNALITÉ

Réunions des divers syndicats (CCRVV, SIVOM, EPTB Vistre, SMEG ...)
et rappel succinct de leurs missions.

CCRVV

Communauté de Communes Rhône-Vistre-Vidourle

COMPÉTENCES :

- **Environnement** : ramassage des ordures ménagères, déchetteries, ...
- **Enfance** : activités périscolaires, restauration scolaire, crèche, ...
- **Economie** : création et gestion de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC Moulin Roul)
- **Urbanisme** : instruction des autorisations d'urbanisme
- **Sécurité** : Police Municipale Intercommunale

SIVOM du Moyen Rhône

COMPÉTENCES :

- Adduction d'eau potable
- Assainissement

SMEG 30 (Syndicat Mixte d'électricité du Gard)

COMPÉTENCES :

- Distribution électricité

SYNDICAT INTERCOMMUNAL POUR LE MAINTIEN ET LA PROTECTION

Coutumes et Sites Camarguais

COMPÉTENCES :

- Reconnaissance d'une culture camarguaise autour du taureau et du cheval camarguais

EPTB Vistre :

COMPÉTENCES :

- Gestion des rivières, prévention des inondations à l'échelle des bassins versants (maîtrise d'ouvrage et réalisation d'études et de travaux, montage de financement de projets, information des collectivités membres, des acteurs locaux et des riverains, animation et coordination d'actions à l'échelle du bassin versant, comme les PAPI et les SAGE.)



Dany ROUX



Autos Occasions



Spécialiste Utilitaires Légers

Ventes - Achats - Reprises

Réparation Véhicules Toutes Marques

145, Chemin de la Verrerie
30920 Codognan

Tél : 04 66 35 16 60
Fax : 04 66 35 16 60

<http://www.utilitaires-roux.fr> - utilitaire-roux@wanadoo.fr



▶ A LA UNE

Revenons sur les événements pluvieux de début octobre !

L'automne 2014 a été marqué par une succession de fortes pluies qui ont entraîné inondations et dégâts importants dans le département, rappelant à la population locale les événements de 1988. Fort heureusement pour Codognan, bien que le Rhône soit sorti plusieurs fois de son lit - avec un pic le 10 Octobre 2014- aucun dégât majeur n'est à déplorer.

Des inondations, oui mais pourquoi ?

Dans le département du Gard, deux régimes hydrologiques sont présents :

- un régime pluvial cévenol pour les Gardons, la Cèze et le cours amont du Vidourle
- un régime pluvial méditerranéen littoral pour les fleuves côtiers.

Les régimes hydrologiques : qu'appelle-t-on un «phénomène cévenol» ?

Un orage cévenol, épisode cévenol ou pluies cévenoles, désigne un type particulier de pluie qui affecte principalement les Cévennes et le piémont cévenol, dans le sud de la France. Ces épisodes violents provoquent souvent de graves inondations.

Le «véritable épisode cévenol» se caractérise par l'accumulation de masses nuageuses en provenance du golfe du Lion, souvent dans un régime de vents de sud à sud-est très humides, provoquant dans un premier temps des pluies sur les massifs qui finissent par s'étaler en général jusqu'en plaine.

Les épisodes cévenols se produisent principalement en début d'automne, quand la mer Méditerranée est encore suffisamment chaude et «évaporante» et lorsqu'un centre dépressionnaire se trouve sur le proche atlantique. Un courant de sud s'installe alors (les vents tournant dans le sens inverse des aiguilles

d'une montre autour des dépressions) et de grandes masses d'air humide remontent de la mer Méditerranée et rencontrent sur leur chemin les montagnes des Cévennes, plus froides. Il en résulte des phénomènes de condensation et une grande instabilité du fait des différences de température. Toutes les conditions sont alors réunies pour que de fortes pluies torrentielles se produisent, en particulier sur le relief des Cévennes mais aussi sur le piémont.

Ces événements pluvieux violents s'accompagnent de forts ruissellements sur les contreforts, qui génèrent les crues du Vistre et de ses affluents.

Le Rhône, de 25 km de long, est un des affluents du fleuve côtier le Vistre. Il est délimité au nord par les reliefs des garrigues et au sud par sa confluence avec le Vistre. Dans le seul département du Gard (30), il traverse onze communes, dans le sens amont vers aval : Langlade, Clarensac, Saint-Dionisy, Calvisson, Nages-et-Solorgues, Boissières, Vergèze, Codognan, Aigues-Vives, Aimargues, Le Cailar.

Ses crues peuvent être aussi soudaines que dangereuses après les orages d'automne. Une station de mesure, pour la vigilance des crues, est basé au Cailar (au lieu-dit Pont du Sanglier), commune fortement exposée aux inondations.

A suivre sur <http://www.vigicrues.gouv.fr>

A qui la faute ?

Ces phénomènes ne sont pas des événements rares. Comme le rappelait Bernard Février dans le N° 312 du Coudougnan, «les dégâts causés par les crues ont marqué le paysage au fil des siècles et sont parfois des repères historiques».

La vulnérabilité du territoire est extrêmement forte en raison :

- D'une forte densité de population
- De la géographie très plane du territoire, qui devient une zone naturelle d'expansion.

Le territoire est soumis à un développement urbain très important autour de l'agglomération nîmoise avec une urbanisation développée autour de Nîmes de manière quasi-continue, le long de l'axe formé par la RN113 en direction de Montpellier vers les commu-

nes de Vergèze, Codognan, Vauvert et Le Cailar. Cette pression urbaine se conjugue avec une problématique d'inondabilité du territoire marquée et des phénomènes de ruissellement urbain très spécifiques.

Comment s'en prémunir et quelles sont les dispositions à prendre en cas d'alerte ?

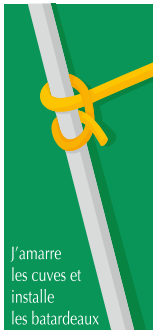
La digue a rempli sa mission et a permis de contenir la furie du Rhône.

Toutefois la solution n'est que provisoire, et c'est avec la même persévérance que nous travaillons sur le projet de la future digue. Après négociations, la municipalité a pu obtenir l'avancée d'un an du début du projet (2017 au lieu de 2018)

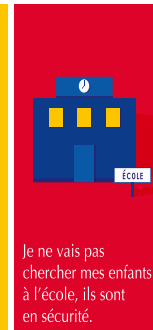
Néanmoins, toute digue à ses limites, voici donc un rappel des consignes de sécurité à appliquer en cas de fortes pluies et crues annoncées !

Consignes de sécurité

Lorsque l'alerte est annoncée



Pendant l'évènement



NUMÉROS UTILES :

112 OU 18 POMPIERS

17 GENDARMERIE

15 SAMU

Plus de renseignements sur www.gard.fr

Le Parcours de santé occupé par les gens du voyage

Le Dimanche 06 Juillet 2014 Mr Le Maire, les services municipaux et les forces de l'ordre ont assisté, à l'installation d'une communauté évangéliste de plus de 160 véhicules.

Ce passage en force a été apprécié à sa juste valeur, et les responsables de la Communauté ont été convoqués dans la salle du Conseil Municipal afin de leur notifier que le préfet du Gard avait été saisi. Un arrêté les mettant en demeure de quitter les lieux au plus tard mercredi 9 juillet

a été pris, de même qu'une assignation en référé déposée auprès du Tribunal de Grande Instance de Nîmes. Ces mesures ont permis de déloger la communauté en moins de 5 jours

Nous ne pouvons que nous féliciter de la fermeté et de la réactivité de tous les services de l'État. Cela a

permis à la Commune d'assurer les festivités du 14 Juillet dans de bonnes conditions, ainsi que de limiter les dégâts engendrés par cette occupation.

Néanmoins, un chiffrage des dégâts a été réalisé à hauteur de 26000€ et un titre de recettes sera émis à l'encontre des occupants.



LES MISSIONS DU **CCAS**

Centre Communal d'Action Sociale

OBSERVER – COORDONNER – AGIR pour que personne ne reste au bord du chemin

Il intervient dans l'aide sociale facultative qui constitue l'essentiel de la politique sociale de la commune :

- Secours d'urgence
- Aides (colis alimentaires, bons alimentaires, remboursement des frais de transport des collégiens, aides à la restauration scolaire...)

Il participe à l'instruction des demandes d'aides pour le compte de l'Etat et du Département (aides légales : aide médicale, APA (allocation Personnalisée d'Autonomie)...)...

Par le biais d'un partenariat avec les assistantes sociales du Département, il intervient auprès des personnes en difficulté.





Le traditionnel repas des aînés s'est déroulé dans la bonne humeur et le partage. C'est avec plaisir que nous avons vu de nouveaux codognanais se joindre aux anciens qui les ont accueillis avec bonheur. Le délicieux repas a ravi les gourmets et l'animation a été assurée avec talent par Yves et Maryse Boinsier. Les amateurs de danse ont profité de la piste pour leur plus grand plaisir alors qu'à d'autres tables les bavardages allaient bon train.

Distribution des colis : Les colis de Noël ont été distribués par les élus et les membres du CCAS, permettant des échanges pour certains riches en émotion. Sans oublier nos résidents en maison de retraite qui ont été ravis de savoir que ce Codo mag, leur sera dorénavant adressé afin qu'ils gardent le lien avec leur village dont ils font encore et toujours partie.



Téléthon

LES GALERIES

104, rue de la Mairie
30920 CODOGNAN

**OUVERTURE : du LUNDI au SAMEDI de 6h30 à 12h30 et 14h30 à 19h30
DIMANCHE et JOURS FERIERS de 7h30 à 12h30**

LOTO - PRESSE - PMU
E. CIGARETTE
LIBRAIRIE - LIBRAIRIE SCOLAIRE
PAPETERIE
DROGUERIE
PHOTOS IDENTITE POUR DOCUMENTS OFFICIELS
TIMBRES - TIMBRES FISCAUX
PHOTOCOPIES COULEUR - RELIURES - PLASTIFICATION
DEVELOPPEMENT PHOTOS
PILES - MONTRES et BRACELETS
CARTERIE - CADEAUX JOUETS
DEPOT PRESSING
TAMPONS - GRAVURE

RÉFÉCTION DE LA PISTE DES ARÈNES



En Bref

- Mise en place d'un miroir au coin de la rue de la Monnaie et de la rue de Vergèze
- Mise en place de panneaux de signalisation à l'angle de la rue de Vergèze et de la rue de la Monnaie
- Mise en place de panneaux d'affichage pour les associations :
 - rue de la Mairie (en face de la Mairie) et Route Nationale (à côté de l'arrêt de car)
- Réfection du chemin de Doulouzargues
- Campagne d'élagage des platanes
- Eclaircissement des pins de la coulée verte entre la RN 113 et la rue de la Védière
- Installation du théâtre pour les abrivados et bandidos pour la sécurité des enfants et personnes âgées



▲ Réfection des enrobés
au lotissement "Les Iragons"



▲ Réfection d'appartements
municipaux



▲ Enfouissement réseau EDF rue de Vergèze

EN PROJETS

- Réhabilitation du fronton du Temple
- Réfection des escaliers de l'horloge
- Hangar pour le Centre Technique Municipal
- Menuiseries de la Maison du Peuple
- Création d'un débarcadère aux arènes
- Programme pluriannuel : réfection d'enrobés
- Mise aux normes électriques de l'école «Les Cèdres»
- Mise aux normes des panneaux de signalisation
- Mise en vente de la remise DAUMAS (projet d'aménagement urbain)

AUTOSUR
 CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

Tél : 04 66 77 65 79
80, rue d'Aimargues
30920 CODOGNAN

FREDERIC SEGATTI · PAYSAGES

Abattage
Elagage
Entretien Parcs & Jardins
Débroussaillage mécanisé
Terrassement
Terre végétale

Tel/Fax : 04 66 35 53 21
 frederic.segatti@wanadoo.fr

Dans ma commune **le tri est à la une** :

Une réunion d'information des élus organisée par la société ECO EMBALLAGES à eu lieu à la Communauté de Communes. Cela nous a permis de faire un point sur les enjeux de la collecte sélective des déchets, tant sur le plan de l'environnement que sur l'économie locale. Cette réunion s'est soldée par la visite de la verrerie de Perrier, haut lieu de l'industrie locale et porteuse d'un véritable savoir-faire. Nous avons pu y mesurer l'importance d'un tri qualitatif du verre.

Les élus en sont ressortis encore plus déterminés à implanter l'intercommunalité, la commune et ses citoyens dans une démarche de respect de l'environnement.



Des déjections canines souillent toujours notre village.

Il est fait rappel ci-dessous de l'arrêté concernant ces nuisances.

« Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, y compris dans les caniveaux, ainsi que dans les espaces verts publics. Les contrevenants au présent règlement seront verbalisés en application de la réglementation en vigueur ».

Merci de
me ranger
entre chaque
ramassage



Il est rappelé que les poubelles devront être sorties la veille du ramassage après 18h00 et seront rentrées le jour de la collecte. Elles ne doivent pas rester en permanence sur les trottoirs et gêner les piétons.

► Thym et Cigale

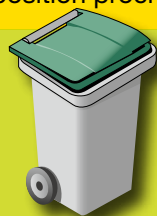
• *Matinée de ramassage des déchets en bordure du Rhône avec l'association «Thym et Cigale»*

• *Support logistique de la commune (Mise à disposition d'un camion benne, de moyens humains). Nous souhaitons évidemment saluer et pérenniser une telle initiative qui permet d'améliorer notre cadre de vie, mais également de sensibiliser chacun d'entre nous aux gestes simples (ne pas jeter ses papiers et autres déchets de manière sauvage). <http://thymcigale.e-monsite.com/>*

La collecte des déchets

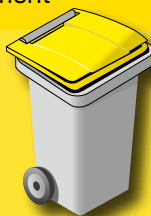
A PARTIR DU 1^{er} MAI il n'y aura plus de collecte papier. Des colonnes seront mises à disposition prochainement

Jours de
collecte



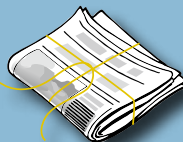
BAC VERT

LUNDI / VENDREDI



BAC JAUNE

MARDI



PAPIER

MERCREDI

Codognan

Elections départementales **de mars 2015**

Suite à un redécoupage Codognan est rattaché au canton de Vauvert

Les dates retenues pour les élections départementales (ex-cantonales) sont le **dimanche 22 mars 2015** pour le premier tour et le **dimanche 29 mars 2015** pour le second tour. Un décret publié au Journal officiel du dimanche 30 novembre 2014 vient de confirmer ces dates.

Ces élections se dérouleront dans 2 054 nouveaux cantons. Elles permettront de renouveler l'intégralité des conseillers départementaux, le renouvellement des conseillers ayant lieu auparavant par moitié. Ces élections verront par ailleurs un nouveau mode de scrutin avec l'élection des conseillers départementaux au scrutin majoritaire binominal (femme-homme) à deux tours.

À l'issue de ce scrutin, les conseils généraux et les conseillers généraux seront dénommés respectivement conseils départementaux et conseillers départementaux.

Mise en place **du Conseil des Anciens**

Conformément au programme des dernières élections municipales et dans un souci de prendre des décisions éclairées, le conseil municipal a créé le Conseil des Anciens, instance consultative, qui s'est réunie une première fois en novembre.

- Mesdames Gabrielle GREVIS, Yvette DES-CHAMPS, Marie-Ana BRUN, Michèle DUBOST, Suzanne ESPAZE
- Messieurs Pierre FANGUIN, Jacques SOUBEIRAN, Dany CABRIT



photo François LELIEVRE

Le devoir de mémoire : **présence aux commémorations**

Nous avons été nombreux à participer aux Cérémonies de Commémoration du Centenaire de La Grande Guerre en ce 11 Novembre 2014. Nous remercions tous les participants, associations ayant œuvré pour que cet événement soit une réussite et permette aux nouvelles générations de ne jamais oublier, car comme le citait Winston Churchill «Un peuple qui oublie son passé est condamné à le revivre».

Les événements qui ont tissé l'actualité de ce début d'année 2015 nous prouvent que nous ne sommes pas à l'abri de cet oubli et que jamais nous ne devons relâcher notre vigilance à l'égard d'extrémismes de tous bords.

Cela doit nous rappeler combien est précieuse la paix, mais aussi combien il est nécessaire que nous soyons habités du sens du devoir.

Résultats des élections **séna-toriales de septembre 2014**

- **FOURNIER** Jean-Paul

Liste Union de la Droite LUD LE BON SENS GARDOIS

- **LOPEZ** Vivette

Liste Union de la Droite LUD LE BON SENS GARDOIS

- **SUTOUR** Simon

Liste du Parti socialiste LSOC ENSEMBLE POUR LE GARD

EN PROJET

Le Conseil Municipal Jeunes reste en projet pour les prochains mois.





LA RÉFORME

DES RYTHMES SCOLAIRES

Dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires et ce à compter du 24 novembre 2014, des activités sportives, manuelles, culturelles et ludiques sont proposées aux enfants de 16h à 17h.

La Communauté des Communes Rhône Vistre Vidourle, la Mairie de Codognan et ses associations se sont coordonnées pour permettre aux enfants scolarisés à l'école élémentaire, de bénéficier d'activités encadrées par des intervenants et animateurs diplômés et compétents.

Les activités sont le Karaté, le Rugby, les activités manuelles et l'étude surveillée.

Les enfants sont amenés à découvrir ces activités par cycle (assiduité obligatoire). Nous rappelons que toute inscription est valable pour toute la durée du cycle et définitive en fonction du nombre de places disponibles, limitées pour chaque activité.

Nous rappelons également que dans un souci d'organisation et de suivi, il ne s'agit pas là d'un service

«à la carte». Pour participer à ces activités, chaque enfant doit avoir un dossier complet et à jour auprès de la CCRVV.

Les TAP sont facturés 0.50€ de l'heure (gratuit pour l'école maternelle) et la CCRVV a perçu cette année un fonds d'amorçage étatique de 50€ par élève et par an, aidant à la mise en place du dispositif. Nous rappelons toutefois que cette somme est largement inférieure aux frais réels engagés (matériel éducatif et personnel).

Les élèves fréquentant l'école élémentaire pratiquent ces activités dans le cadre de leur école.

La délicate mise en œuvre de la réforme a été réussie, dans l'intérêt des enfants, grâce au concours de tous.

Planning des activités

Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Rugby 16 enfants	Karaté 12 enfants	Capoeira 15 enfants	Football 12 enfants
Eveil Culturel 12 enfants	Activité manuelle	Activité manuelle	Activité manuelle

Un lieu important sur le territoire : «Les P'tits Lapins»



Cette année toute l'équipe de la crèche se lie pour souhaiter à tous une très belle année 2015, pleine de vie et de rencontres, d'écoute, de poésie et de respect de chacun. Tout au long de l'année le thème

de la découverte et de l'exploration des 5 sens sera développé avec les enfants.

Si la crèche des P'tits Lapins n'est pas un lieu d'accueil parfait (évidemment !), l'équipe pose un regard bienveillant et positif sur chaque enfant et sa famille. Une équipe dynamique et vivante est présente pour accueillir chacun dans son histoire, sa différence et là où il en est de son développement-

N'est-ce pas le propre d'un lieu qui défend une socialisation la plus douce possible et soutient la rencontre (entre les enfants, avec

d'autres adultes que la famille, entre les parents, avec une ouverture partenariale importante- comme en témoignent par ex les liens avec l'école, la bibliothèque ou encore la maison de retraite).

«Il faut tout un village pour s'occuper d'un enfant» (proverbe Africain).

Structure d'accueil Petite Enfance

« **Les P'tits Lapins** » 467, route de Vergèze - 30920 Codognan.

Tel : 04 66 35 00 31

Mail : creche.codognan@ccrvv.fr

Horaires d'ouverture du lieu :
7h30-18h30

MOLTO & Fils
S.A.R.L. B.T.P.

• **BATIMENTS INDUSTRIELS • TERRASSEMENTS ET DEMOLITIONS**
• **TRAVAUX DE V.R.D • GENIE CIVIL • STATION PETROLIERE**

305, chemin Moulin Roul
30920 CODOGNAN - ☎ 04 66 35 06 27

Fax : 04 66 35 06 46 - Port : 06 09 35 00 94 - E-mail : moltoetfils@wanadoo.fr

DÉCORATION
DU SAPIN DE NOËL
DEVANT LA MAIRIE



◀ REMISE DES DICTIONNAIRES
AUX ENFANTS DE CM2



LES DÉLÉGUÉS DES PARENTS D'ÉLÈVES

Les parents d'élèves élisent tous les ans au mois d'octobre certains d'entre eux pour les représenter dans les instances scolaires des écoles. Ils participent aux conseils d'école où ils peuvent assurer un rôle de médiation à la demande de tout parent. Ils peuvent intervenir auprès des directeurs d'école ou de la mairie pour évoquer des problèmes particuliers.

Pour l'école élémentaire « Les Cèdres » et l'école maternelle « Les Petits Loups » il y a huit parents délégués (titulaires et suppléants).

En ce mois de janvier, Monsieur le Maire accompagné des parents ont visité les locaux de l'école maternelle pour envisager quelques améliorations.

Délégués des parents d'élèves - 2014/2015

- Ecole élémentaire
« **Les Cèdres** »
M. BUISSON- Mme PASQUALINI
Mme JEANNE - Mme BELTRA
Mme RATTALINO - Mme PEREZ
Mme BOUCHERON
Mme BUISSON
- Ecole maternelle
« **les Petits Loups** »
Mme Aurélie KOSOWSKI,
suppléant : Gurçu MOGAL
Mme Nadège SCHWARTZ,
suppléant : M. Kamel CHAIBI
Mme Estelle AUDIBERT,
suppléante : Mme Marion CORINOVIS
M. Guillaume VEDEL,
suppléante : Mme Aurélie RAVEL

En Bref

Horaires des écoles rentrée

• Ecole élémentaire :

L'enseignement se déroulera de :
8h50 à 11h50 puis de 13h45 à 16h00.
Le portail ouvrira dès 8h40 le matin,
dès 13h35 l'après-midi. Les enfants
sortiront à 11h50 puis à 16h00.

Effectif : 122 enfants

• Ecole maternelle :

L'enseignement se déroulera de :
9h00 à 12h00 puis de 13h45 à 16h00.
Le portail ouvrira dès 8h50 le matin,
dès 13h35 l'après-midi. Les enfants
sortiront à 12h00 puis à 16h00.

Effectifs : 116 enfants

PEINTURE INDUSTRIELLE
SAGNÉ

161 chemin du Moulin Roul
30920 Codognan

04 66 35 07 99

contact@sagne-laroforets.com

*Un conseil, un suivi, des travaux de qualité
à l'aide de produits et techniques éprouvés*

Service anticorrosion : grilles de clôture, portails, charpentes, entrepôts et toute installation métallique
Demandez Néra Sagné

Service bâtiment et façades
Demandez Pascal Sagné



Egalement à votre écoute, notre service végétation :
création et entretien d'espaces verts, élagage, déboisement, débroussaillage
Demandez Pascal Sagné

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE GÉNÉRALE

Stéphane BELIN

Villas clés en mains
Restauration

85, rue d'Aimargues - 30920 CODOGNAN
Tél. 04 66 35 53 77 - Fax 04 66 35 01 22

Manifestations & Culture



▲ CÉRÉMONIE DU 11 NOVEMBRE



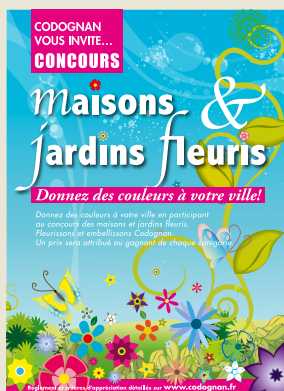
▲ RETRAITE AUX FLAMBEAUX 13 JUILLET



▲ SPECTACLE THÉÂTRALE / CIE GENS DE 14



▲ REMISE DE MÉDAILLES DE LA VILLE AUX VÉTÉRANS DE LA BOULE AMICALE



CONCOURS DES JARDINS ET BALCONS FLEURIS

Vous êtes nombreux à prendre soin de votre quartier, de votre jardin, de vos façades et nous souhaitons vous rendre hommage. Soyez nombreux à vous inscrire au concours Maisons et jardins fleuris et «Donnez des couleurs à votre ville».



▶ SPECTACLE DE CHANSONS LE 22 NOVEMBRE



▲ PRÉSENTATION DES VŒUX DU MAIRE
LE 08 JANVIER 2015



▲ INAUGURATION DU
BOULODROME

MANIFESTATIONS À VENIR

▶ 8 MAI 2015 :
COMMÉMORATION 70 ANS

▶ FÊTE VOTIVE
16 AU 21 JUIN 2015

Forum des Associations



► CLUB ASTRONOMIE

“Vous rêvez de découvrir les merveilles de notre ciel ainsi que les splendeurs de la Lune et des planètes.

*Alors n’hésitez pas à nous contacter :
astronomiecodognan@gmail.com
 (Mr BLANC Mathieu, président)*



► CLUB TAURIN LA FICELLE



► CAMILLE PATCH

Enseignement de 15 années dans l’art du patchwork et de 4 années de broderie numérique. Ambiance conviviale et chaleureuse.



► CODOLIEN

Le but de l’association : créer un LIEN entre les habitants



◄ APE

Concours de soupes de l’APE lors de leur marché de Noël du 13/12.



► COURIR POUR SARAH

*Il s’agit d’une course à Aigues Mortes en mars dernier. La légende pourrait être : «courir avec Sarah». Des Codognanais en plein effort...(course des remparts Mars 2014).
www.couriravecSarah.com*



▲ FÊTE VOTIVE

Une fête votive édition 2014 que nous pouvons qualifier de réussie. Toutes les conditions ont été réunies pour que cette édition soit à la hauteur des espérances des organisateurs mais surtout des habitants de Codognan (Retour d'une abrivado longue, matinée «découverte des traditions camarguaises» particulièrement appréciée des enfants et des enseignants, qualité du plateau des courses présentées, concert de Chicuelo Il...).



▲ VENDANGES À L'ANCIENNE



▲ L'ÉCOLE LA SARRAZINE

L'école privée La Sarrazine est une école catholique, maternelle et primaire. L'école La Sarrazine est ouverte à tous, dans le respect des différences, et porte le caractère propre de l'enseignement catholique. Son projet éducatif la définit comme à la fois lieu d'enseignement et lieu de formation et d'épanouissement au travers de valeurs fondamentales (respect, tolérance, solidarité) rendues concrètes dans le « vivre ensemble ».



▲ ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE

Une Eglise Evangélique, qui reconnaît comme base de la foi et comme règle de la vie du chrétien la Bible, Parole de Dieu (Ancien et Nouveau Testaments), dont Jésus est le centre. Selon les enseignements de la Bible, une Eglise est un groupe d'hommes et de femmes qui sont attachés, par la foi, à Jésus-Christ, le Sauveur que Dieu a envoyé aux hommes, le Fils de Dieu mort sur la Croix pour expier le péché du monde. Selon l'enseignement de la Bible, ces chrétiens se réunissent régulièrement pour prier, chanter, étudier la Parole de Dieu et s'encourager mutuellement. La Bible appelle ceux qui sont sauvés par Jésus-Christ à vivre selon la volonté de Dieu, en aimant leur prochain, avec le secours du Saint-Esprit.

▲ ÉGLISE MÉTHODISTE

Le mouvement « Méthodiste » a été, à partir des années 1730, un mouvement de Réveil spirituel au sein de l'Eglise d'Angleterre. Dieu s'est servi en particulier d'un pasteur, John Wesley. Les Eglises Méthodistes, en France, sont issues du témoignage des méthodistes anglais, qui, dès la fin du 18ème siècle, ont prêché dans notre pays ce message de réveil. Ceci fait partie de notre histoire, de nos racines.



▲ ÉGLISE PROTESTANTE

Plus de 200 ans de présence et d'action au côté des autres Eglises Protestantes en France ont permis de tisser des liens étroits avec le protestantisme français, auquel les Méthodistes français s'identifient pleinement.

▶ LA CROIX BLEUE

aide aux personnes dépendantes de l'alcool. Nous travaillons avec des médecins alcoologues et les cliniques de la région. Nous faisons des groupes de parole et des visites à domicile.

- Notre bureau national se trouve à Paris.
- Notre bureau local se trouve à Nîmes.

7, rue Antoine Delon. Tél : 06 09 09 40 65



▶ KARATÉ



▶ PLANTATION DES ARBRES DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE AVEC LA STÉ DE CHASSE

CAFE DE LA PLACE

CODOGNAN

04 34 320 719

Siège du Stade Olympique de Codognan

Pub Sartre

04 66 35 48 08
& 06 11 50 39 48

ENSEIGNES • BANDEROLES
Fabrication de Panneaux à la demande
VEHICULES • NUMERIQUE

315 R.N. 113 30920-CODOGNAN
titimo@orange.fr

TRAITEUR

LA CANARDE D'OR

LIVRAISONS A DOMICILE
MARIAGES FERRADES REPAS
D'AFFAIRE...
Au service des particuliers et des entreprises

Mazet les Oliviers
30740 le Caillar
06.77.50.02.50
lacanardedor@gmail.com

Naissances hors commune

Noms et Prénoms	Date
THEROND Antoine	13/01/2014
NADAL Arthur, Alain, Michel, Jacques	31/01/2014
SUGIER Nathan	12/02/2014
BECHARD Valentin, Jacky, André	28/03/2014
DURANTON Rosie, Michèle, Jeanine	17/04/2014
RODIER Nolan, Francis	24/04/2014
MIAILLE Morgane, Rose Sacha	17/05/2014
SEBILO Nathan, Simon, Valentin	24/05/2014
PITARCH AGUILLON Lucile, Emilie, Ambre	27/05/2014
DENIS Hugo, Alain, Henry	27/06/2014
LAPORTE Eline, Marcy, Chrystelle	02/07/2014
DION Nolan, Hugo	26/07/2014
PRUDHON Clémence, Claude, Nadine	01/08/2014
SEGHI Lucas, Dominique, Didier	02/08/2014
PEREZ Maya, Jeanne, Vanessa	20/08/2014
GIMENEZ Mael, Gabriel, Timéo	26/08/2014
BENEDETTI JENDROWIAK Mathéo, Phillippe, Patrick	01/09/2014
VIENT Marie, Marcelle, Jeanne	03/09/2014
NAVARRO Charline, Juliette	11/09/2014
GASBI Nohelya	12/09/2014
MIZRAHI Ava, Mareitte, Rachel	20/09/2014
COMBE Malone, Laurent, Bernard	06/10/2014
MAHIAOUI Ayoub, Mohamed	17/10/2014
KELKERMANS Noah, Mathieu	09/11/2014
FELCQ Licya	26/11/2014
BORREGO LAGUERRE Alycia	03/12/2014

Décès

Noms et Prénoms	Date
MOSER Serge, Roger	02/01/2014
MUNOZ Maria née HERNANDEZ	03/02/2014
URENA PENALVA Carmen née VERDEJO	04/03/2014
GAUDOU Marcelle née MARTINEZ	16/04/2014
POUDOU Dolorès, Françoise née DIAS	24/04/2014
TREMENT Michele née SICARDI	12/06/2014
LECU Joelle	21/06/2014
ANDRE Eliane, Jacqueline	23/06/2014
PORTAL Jeanne, Marie Ida née GALANT	20/07/2014
MIGNARD Simone née DUFES	08/08/2014
AUDOYER Jean	20/08/2014
GAYTE Robert, Maurice	12/09/2014
DANIEL Elise née CAVALIER	31/10/2014
BESSEDE Aimé, Louis	12/10/2014
BASS Jérémy, Raymond Roger	14/11/2014
CALVAS Claude Aimé Auguste	04/12/2014
SERRANO Joseph	12/12/2014
CHAMPOIRAL Jacqueline	17/12/2014
HOFER Georges	22/12/2014

Mariages

Noms et Prénoms	Date
BORRELY Jean-Louis, Alain / PARIS Hervé, Louis, Francois	06/03/2014
NAVARRO Robin, Jean / COUHOULEGNES Aurélie, Patricia	31/05/2014
LETELLIER Fabien, Charles / MENENDEZ Paméla, Dyana	07/06/2014
ALZOUNIES Guy, Stéphane / CHEDMY Meriem	26/06/2014
REDON Jérôme, Georges, André / DILASSER Valérie	05/07/2014
GALAUP Julien, Jean Jacques / LMUTH Rathana	05/07/2014
JULIEN Bernard, Guy, Pierre / CARBONNEL Pascale	26/07/2014
MONTERO Pascal, Désiré / NGO BAYIHA Jeanne	09/08/2014
SCOMPARIN Laurent, Claude, Michel / GUIRAO Véronique, Rosette	16/08/2014
ZIANI Mohamed / ASMAA Tassadit	25/10/2014

Etat
Civil 2014



GGL
AMENAGEMENT

**100%
terrain
à bâtir**



ggl-groupe.com

**La marque
du terrain à bâtir**